

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, CGT-FO et SUD

CTP Moyen Terme du 20 mars 2007

CHIFFRES CHÔMAGE - INDÉPENDANCE

1 : Le CTP de l'Insee s'engage à ce qu'aucun agent de l'Insee ne soit sanctionné à cause de la polémique autour des chiffres du chômage issus de l'enquête emploi, en particulier les enquêtrices et enquêteurs.

SUIVI DES VŒUX

1 : Le CTP de l'Insee se prononce pour que la liste des vœux soumis au vote soit adressée avant validation aux organisations syndicales dans la semaine suivant le CTP. Et pour que le suivi des vœux adoptés soit finalisé sous quinzaine.

FORMATION

1 : Le CTP se prononce pour que tous les agents, y compris ceux accueillis en détachement :

- connaissent l'Insee et leur environnement de travail. Ces connaissances du fonctionnement de l'Institut, des travaux et des outils se nomment le tronc commun;
- puissent accéder à des formations leur permettant d'évoluer en terme de carrière et d'enrichissement personnel.

2 : Le CTP se prononce pour que tous les nouveaux agents de catégorie C suivent une formation immédiate, valorisante et en commun, sur les missions, les métiers et les outils de l'Insee.

Cela se décline par :

- un mois de formation immédiatement après l'affectation ;
- un plan national de formation continue de 3 mois réalisé dans les 18 mois suivant l'affectation.

3 : Le CTP se prononce pour que tous les agents de catégorie C soient partie prenante de l'ensemble des travaux de leur équipe et qu'ils aient une vision précise et globale de leur travail.

4 : Le CTP se prononce pour un plan de formation continue des informaticiens afin de réduire l'écart des connaissances entre les agents venant d'obtenir leur qualification et les agents plus anciens.

RECRUTEMENT

1 : Le CTP se prononce pour l'organisation annuelle des concours pour toutes les catégories dans chaque établissement régional y compris dans chacun des DOM.

2 : Le CTP se prononce pour le remplacement des départs à la retraite avec le recrutement d'un minimum de 300 agents en 2007/2008.

3 : Le CTP se prononce pour qu'une réunion rapide syndicats-direction sur le PACTE soit programmée. Elle abordera les questions du recrutement, du plan de formation et du salaire qui ne devra pas être inférieur au SMIC.

CONCOURS

1 : Le CTP se prononce pour qu'une réflexion débute sur les modalités du concours de contrôleur principal afin que tous les candidats, quelque soit leur formation initiale, leur parcours ou leur âge puisse obtenir une promotion rapide.

2 : Le CTP se prononce pour qu'une réflexion soit menée sur la création du concours interne spécial d'attaché. Elle devra prendre en compte les conclusions du groupe de travail sur l'insertion des B promus A.

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, CGT-FO et SUD

SAR

1 : Le CTP se prononce pour que l'objectif de la réorganisation des SAR soit l'amélioration du service rendu (gestion au plus proche des agents) et passe avant toute considération budgétaire.

2 : En raison des conséquences négatives sur les conditions de travail et de rémunérations des personnels des entreprises de nettoyage, le CTP de l'Insee demande que l'institut sorte du marché ministériel de nettoyage

3 : Le CTP se prononce pour que le progiciel HR-ACCES s'adapte à tous les règlements intérieurs et non l'inverse.

REMUNERATIONS

1 : Le CTP se prononce pour que les rattrapages du régime indemnitaire appliqués en 2006 aux B, C et administrateurs et celle prévue en 2007 pour les attachés soient également appliqués à toutes les catégories : titulaires, non titulaires et enquêteurs.

2 : Pour répondre à l'augmentation des qualifications de tous les personnels de l'Insee, le CTP se prononce pour que se prononce pour une augmentation uniforme de 60 points d'indice pour tous les agents (correspondant à l'augmentation minimum des primes attribuées mensuellement aux administrateurs lors de la revalorisation de 2006), y compris l'équivalence pour les enquêteurs.

3 : Le CTP constate que les augmentations du régime indemnitaire selon les catégories est fortement inégalitaire. Le CTP se prononce pour une harmonisation immédiate du régime indemnitaire.

CARRIERES

1 : Le CTP se prononce pour que tous les agents, en particulier les catégories C et B, ne soient plus confrontés à des blocages de carrière.

2 : Le CTP se prononce pour que le grade de contrôleur principal soit le grade minimum de fin de carrière pour tous les contrôleurs.

3 : *Nominations au choix :*

Le CTP se prononce pour que les propositions des chefs d'établissements soient motivées auprès des intéressés.

EVALUATION

1 : Le CTP rappelle que les agents ont le droit de refuser de se rendre à leur entretien d'évaluation et se prononce pour que ce refus ne soit en aucun cas sanctionné.

2 : Le CTP se prononce pour que les entretiens d'évaluation ne soient plus un indicateur quantitatif de performance.

MOBILITE

1 : Le CTP se prononce pour que tous les agents ayant participé à une campagne de mobilité reçoivent systématiquement des explications sur les décisions (mobilité ou non) qui les concernent.